

12607

VERVILIA

Société par Actions Simplifiée

2, avenue François Mitterrand
93210 La Plaine Saint-Denis



GREFFE

- 4 SEP. 2015

**TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BOBIGNY (Seine-St-Denis)**

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2014

VERVILIA

Société par Actions Simplifiée

2, avenue François Mitterrand
93210 La Plaine Saint-Denis

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2014

A l'actionnaire unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société VERVILIA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés à l'actionnaire unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du Code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Neuilly-sur-Seine, le 8 juin 2015

Le Commissaire aux Comptes

Constantin Associés

Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited



Thierry QUERON

2014

ETATS FINANCIERS

2014

ARTELIA



ARTELIA

SOMMAIRE

Bilan Actif	2
Bilan Passif	3
Compte de résultat	4
Compte de résultat (Suite)	5
NOTE N° 1 - MODES ET METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES	9
NOTE N° 2 - CHANGEMENT DE METHODE	12
NOTE N° 3 - CONSOLIDATION	12
NOTE N° 6 - FILIALES ET PARTICIPATIONS	12
NOTE N° 7 - MOUVEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE	13
NOTE N° 8 - ETAT DES AMORTISSEMENTS	14
NOTE N° 9 - ETAT DES PROVISIONS	15
NOTE N° 9 BIS - PROVISIONS POUR RETRAITE	15
NOTE N° 12 - A) - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	16
NOTE N° 12 - B) - PRODUITS A RECEVOIR SUR CREANCES	16
NOTE N° 14 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	16
NOTE N° 15 - TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX	17
NOTE N° 16 - INCIDENCE DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES	17
NOTE N° 17 - ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	18
NOTE N° 19 - CHARGES A PAYER	19
NOTE N° 20 - ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN	19
NOTE N° 21 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES	20
NOTE N° 22 - ECARTS DE CONVERSION	21
NOTE N° 23 - ENGAGEMENT DE CREDIT BAIL ET LOCATION FINANCIERE	21
NOTE N° 24 - A) - DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION	22
NOTE N° 24 - B) - EFFECTIFS	22
NOTE N° 25 - REMUNERATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	22
NOTE N° 26 - IMPOT SUR LES SOCIETES	23
NOTE N° 27 - RESULTAT FINANCIER	23
NOTE N° 28 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	24
NOTE N° 29 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES	24
NOTE N° 33 - ENGAGEMENTS FINANCIERS	25

VERVILIA

Intitulés	2014/12		2013/13	
	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
<i>Total immobilisations incorporelles</i>				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	11 229 010	821 028	10 407 982	11 023 332
Installations techniques, mat. et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	11 229 010	821 028	10 407 982	11 023 332
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<i>Total immobilisations financières</i>				
ACTIF IMMOBILISE	11 229 010	821 028	10 407 982	11 023 332
Stocks				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens	411 000		411 000	149 000
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<i>Total des stocks</i>	411 000		411 000	149 000
Créances				
Avances et acomptes versés sur commandes			1 759	
Clients et comptes rattachés	1 759		3 808	7 233
Autres créances	3 808			
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Total des créances</i>	5 567		5 567	7 233
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres :				
Disponibilités	58 664		58 664	182 262
Charges constatées d'avance				
<i>Total disponibilités et divers</i>	58 664		58 664	182 262
ACTIF CIRCULANT	475 232		475 232	338 496
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	11 704 242	821 028	10 883 214	11 361 828

VERVILIA

Bilan

Intitulés	2014/12	2013/12
Situation nette		
Capital social ou individuel Dont versé :	37 000	37 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	15	(3 406)
Report à nouveau	41 389	3 421
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		
<i>Total situation nette</i>	78 405	37 015
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	78 405	37 015
Produits des émissions de titres participatifs	1 012 571	1 456 571
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES	1 012 571	1 456 571
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	9 699 328	9 821 528
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
<i>Total dettes financières</i>	9 699 328	9 821 528
Dettes d'exploitation		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	22 865	44 141
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	70 044	2 572
Dettes fiscales et sociales	92 909	46 713
<i>Total dettes d'exploitation</i>	92 909	46 713
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
<i>Total dettes diverses</i>		
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance		
DETTES	9 792 237	9 868 242
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	10 883 214	11 361 828

VERVILIA

Comptes sociaux

	2014/12			2013/12
	France	Export	Total	
Vente de marchandises Production vendue : - biens Production vendue : - services	1 036 297		1 036 297	258 483
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	1 036 297		1 036 297	258 483
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges Autres produits			262 000 2	149 000 8 697 040 2
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			1 298 299	9 104 525
Charges externes Achat de marchandises (y compris droits de douane) Variation de stock (marchandises) Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) Variation de stock (matières premières et approvisionnements) Autres achats et charges externes			164 872	8 610 724
<i>Total charges externes</i>			164 872	8 610 724
Impôts, taxes et versements assimilés			2 128	543
Charges de personnel Salaires et traitements Charges sociales				
<i>Total charges de personnel</i>				
Dotations d'exploitation Dotations aux amortissements sur immobilisations Dotations aux provisions sur immobilisations Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges			615 349	205 678
<i>Total dotations d'exploitation</i>			615 349	205 678
Autres charges			1	1
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			782 351	8 816 947
RESULTAT D'EXPLOITATION			515 947	287 578

VERVILIA

Comptes de résultats (Suite)

	2014/12	2013/12
RESULTAT D'EXPLOITATION	515 947	287 578
Opérations en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		4
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS		4
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	453 026	284 161
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	453 026	284 161
RESULTAT FINANCIER	(453 026)	(284 156)
RESULTAT COURANT	62 921	3 421
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats	21 532	
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	1 298 299	9 104 530
TOTAL DES CHARGES	1 256 909	9 101 108
BENEFICE ou PERTE	41 389	3 421

VERVILIA

ANNEXE AUX COMPTES EXERCICE 2014

VERVILIA

LISTE DES NOTES

		Notes Produites	Notes non Produites
I – D'ORDRE GENERAL			
1	Modes et méthodes d'évaluation	X	
2	Changement de méthode		X
3	Consolidation	X	
II – CONCERNANT L'ACTIF DU BILAN			
4	Immobilisations incorporelles		X
5	Coût de production des immobilisations		X
6	Filiales et participations		X
7	Mouvement de l'actif immobilisé	X	
8	Amortissements : état et mode retenu	X	
9	Provisions		X
9 bis	Provision pour retraite		X
10	Coût de production du stock		X
11	Eléments fongibles de l'actif circulant		X
12	a) Charges et produits constatés d'avance b) Produits à recevoir sur créances		X X
13	Amortissements des primes de remboursements d'emprunts		X
III – CONCERNANT LE PASSIF DU BILAN			
14	Composition du capital social	X	
15	Tableau de mouvements des capitaux	X	
16	Résultat de l'exercice corrigé des évaluations fiscales dérogatoires	X	
17	Situation fiscale différée et latente	X	
18	Obligations convertibles		X
19	Charges à payer	X	
IV – CONCERNANT DES ELEMENTS DE L'ACTIF ET DU PASSIF			
20	Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	X	
21	Echéance des créances et des dettes	X	
22	Ecart de conversion		X
V – CONCERNANT DES CHARGES			
23	Crédit bail		X
24	a) Droit individuel à la formation		X
24	b) Effectif		X
25	Rémunération des dirigeants		X
26	Impôt sur les bénéfices	X	
27	Résultat financier	X	
28	Résultat exceptionnel		X
VI – CONCERNANT DES PRODUITS			
29	Chiffre d'affaires	X	
30	Méthodes d'évaluation		X

VERVILIA

VII – CONCERNANT LES COMPTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

31	Entreprises liées	Note n° 20
32	Méthodes d'évaluation	Note n° 1

VIII – CONCERNANT LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

33	Engagements financiers particuliers	X
34	Parts bénéficiaires	X

VERVILIA

L'ensemble des informations données ci-après est exprimé en euros, sauf indication contraire.
La présente annexe fait partie intégrante des comptes sociaux de l'exercice clos le 31/12/2014.
Les comptes sociaux ont été arrêtés par les organes de Direction, d'après la comptabilité de la société et selon les principes comptables exposés dans l'Annexe ci-après.

1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

2. REGLES GENERALES D'ETABLISSEMENT ET DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les règles générales appliquées résultent des dispositions du Code du Commerce, du décret comptable du 29 novembre 1983, ainsi que du règlement 2014-03 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général.

Les comptes annuels de l'exercice sont élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,
- continuité de l'exploitation.

3. METHODE DES COUTS HISTORIQUES

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques. Plus particulièrement les modes et méthodes d'évaluation, ci-après décrits, ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

4. IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'achat selon les critères déterminés par la réglementation CNC 2004-06, et 2002-10 sur les actifs et leur dépréciation.

La société a opté pour la constatation en charges et non l'activation des frais qui pouvaient être étalés avant la mise en place du nouveau règlement sur les actifs. La valeur brute des immobilisations n'inclut pas les frais d'acquisition.

VERVILIA

Compte-tenu de la nature des actifs corporels, la comptabilisation par composants n'est pas applicable.

Les plans d'amortissement sont déterminés selon la durée d'utilité pour l'entreprise, fonction de la consommation des avantages économiques attendus et des conditions probables d'utilisation des biens.

Les immobilisations corporelles sont amorties fiscalement selon le mode linéaire ou dégressif. La différence éventuelle entre amortissements comptables (linéaires) et amortissements fiscaux est enregistrée en amortissements dérogatoires dans les capitaux propres.

Les durées de vie retenues dans le calcul des amortissements sont présentées en note 8.

En plus des amortissements, une dépréciation peut être constatée si des indices de perte de valeur tangibles, clairement identifiés et chiffrables existent en cours d'exercice ou à la clôture. La dépréciation éventuelle des actifs, mise en évidence à l'occasion de ces tests, est comptabilisée directement en résultat. Les dépréciations éventuelles viennent modifier la base amortissable des actifs de manière prospective. Les dépréciations sont reprises dans les conditions prévues par les textes, lorsque les événements à l'origine des pertes de valeur ont disparu.

5. CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes ont été évaluées, pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, donné lieu à constitution de provisions pour dépréciation ou pour risques, pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

6. OPERATIONS EN DEVICES

Néant.

7. DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

8. PROVISIONS

En application des dispositions du règlement 2014-03 et de son recueil de normes, une provision est comptabilisée lorsque la société a une obligation à l'égard d'un tiers, qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci et lorsqu'une estimation fiable du montant peut être faite.

VERVILIA

Ces provisions pour risques couvrent notamment :

- les provisions pour litiges sociaux et commerciaux,
- les provisions destinées à couvrir des actions en cours sur les risques fiscaux et autres procédures,
- les provisions pour perte de change,
- les provisions pour pertes à terminaison,

9. DETERMINATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

La méthode retenue pour la reconnaissance du chiffre d'affaires est celle dite à l'avancement du projet.

Pour les projets en régie, le montant est obtenu au fur et à mesure de la facturation de la production.

Pour les projets au forfait, un pourcentage d'avancement est calculé en comparant le montant des coûts engagés jusqu'à la date d'arrêté mensuel au montant total des coûts estimés pour la réalisation total du projet.

Ce pourcentage d'avancement est appliqué au chiffre d'affaires.

La différence entre cet avancement de chiffre d'affaires et la facturation réalisée est comptabilisée soit en facture à établir soit en produit constaté d'avance.

Au cas où le budget total d'un projet fait apparaître une perte, une provision pour perte à terminaison est constatée pour couvrir les pertes futures du projet.

10. ACHATS

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achats mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondants à leur nature.

11. PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELLES

Néant.

12. CREDIT D'IMPOT COMPETITIVITE D'EMPLOI

Néant.

13. INTEGRATION FISCALE ET IMPOT SUR LES BENEFICES

Néant.

VERVILIA

Néant.

La société fait partie d'un nouveau périmètre de consolidation avec ARTELIA HOLDING (Siren 802044776) depuis le 1^{er} juillet 2014. Son siège social est situé : 2 avenue Lacassagne, le First Part-Dieu, 69003 LYON. Précédemment, la société faisait partie d'un périmètre de consolidation avec ARTELIA SAS (Siren : 421236605).

Néant.

Sociétés	Capital social	Réserves avant affectation résultats	% capital détenu	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances par la société et non encore remboursés	CA HT du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes versés
				Brute	Nette				

VERVILIA

NOTES AUX COMPTES FINANCIERS

Immobilisations	Valeur Brute au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice
		Réévaluations pratiquées	Acquisitions créations apports nouv. prêts	Virement de poste à poste	Cessions ou mises hors service	
Frais d'établissement et de développement						
Autres postes d'immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)						
Terrains						11 229 010
Constructions sur sol propre	11 229 010					
Constructions sur sol d'autrui						
Installations générales, agencements des constructions						
Installations techniques, matériel et outillages industriels						
Installations générales, agencements, aménagements divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau et mobilier informatique						
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes	11 229 010					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11 229 010					11 229 010
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL GENERAL	11 229 010					11 229 010

VERVILIA

NOTES ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

Immobilisations amortissables	Montant des amortissements au début exercice	Augmentations de l'exercice		Diminutions de l'exercice		Montant des amortissements à la fin de l'exercice
		Dotations de l'exercice	dont : Apports	Cessions et rebuts	dont : Dissolution	
Frais d'établissement, de recherche et de dév.						
Autres postes d'immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Terrains						821 028
Constructions sur sol propre	205 678	615 349				
Constructions sur sol d'autrui						
Installations générales, agencements des constr.						
Installations techniques, matériel et outillage indust.						
Installations générales agencements, aménagements						
Matériel de transport						
Matériel de bureau et informatique, mobilier						
Emballages récupérables et divers						821 028
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	205 678	615 349				821 028
TOTAL	205 678	615 349				821 028

DUREE ET MODE D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS

Immobilisations Incorporelles & Corporelles

Logiciels :	Linéaire entre 1 et 5 ans
Logiciels de gestion (> 150 k€) :	Linéaire, 8 ans
Frais de recherche et développement :	Linéaire, 5 ans
Agencement de constructions :	Linéaire, 10 à 20 ans
Matériel technique :	Linéaire, 5 à 7 ans
Agencements, aménagements :	Linéaire, 4 à 10 ans
Matériel de transport :	Linéaire, 5 ans
Matériel de bureau et informatique :	Linéaire, 3 à 5 ans
Mobilier :	Linéaire, 4 à 10 ans

VERVILIA

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Néant.

Rubriques	Montant début 2014	Augmentations de l'exercice		Diminutions		Montant fin 2014
		Dotations	dont : Apports	Reprises	dont : Dissolution	
Provisions pour investissement						
Amortissements dérogatoires						
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES						
Provisions pour litiges						
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour pensions, obligations similaires						
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immo.						
Prov. pour gros entretien et grandes révisions						
Prov. pour ch. soc. et fisc. sur congés à payer						
Autres provisions pour risques et charges						
TOTAL PROVISIONS RISQUES ET CHARGES						
Sur immobilisations incorporelles						
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisation de titres mis en équivalence						
Sur immobilisation de titres de participation						
Sur autres immobilisations financières						
Sur stocks et en-cours						
Sur comptes clients						
Autres provisions dépréciations						
TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATION						
TOTAL GENERAL						
Dont dotations et reprises d'exploitation						
Dont dotations et reprises financières						
Dont dotations et reprises exceptionnelles						

Néant.

VERVILIA

NOTES VERTICALES - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Néant.

✓ **Charges constatées d'avance**

Nature des charges	2014/12	2013/12
Charges d'exploitation :		
Charges financières :		
Charges exceptionnelles :		
TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		

✓ **Produits constatés d'avance**

Nature des charges	2014/12	2013/12
Produits d'exploitation :		
Produits financiers :		
Produits exceptionnels :		
TOTAL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		

NOTES VERTICALES - PRODUITS A RECEVOIR

Néant.

Produits à recevoir	2014/12	2013/12
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL		

NOTES VERTICALES - PRODUITS A RECEVOIR

Catégories de titres	Clôture N-1	Nombre de titres créés pendant l'exercice	Remboursés sur N	Total	Valeur nominale
Actions ordinaires	37000			37000	1
Actions amorties					
Actions à dividende prioritaire					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissements					
Total	37000			37000	1

VERVILIA

NOTES ATTENDU - MOUVEMENTS DESTABILISABLES

	01/01/2014	Augmentation de capital	Diminution de capital	Affectation résultat N-1	Résultat N	Autres mouvements	31/12/2014
Capital en nombre d'actions							
Valeur nominale							
Capital social ou individuel	37 000						37 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...							
Ecarts de réévaluation							
Réserve légale							
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves							15
Report à nouveau	(3 406)			3 421			
Résultat de l'exercice	3 421			(3 421)	41 389		41 389
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Dividendes versés							
Total capitaux propres	37 015			0	41 389		78 405

NOTES ATTENDU - DOTACTIONS FISCALES DEROGATOIRES

	2014 /12	2013/12
RESULTAT DE L'EXERCICE	41 389	3422
Impôts sur les bénéfices	21532	0
Produits & charges d'intégration fiscale		
RESULTAT AVANT IMPOTS	62921	3422
Dotations aux amortissements dérogatoires		
Reprises sur provisions pour amortissements dérogatoires		
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES (avant impôts)	62921	3422

VERVILIA

✓ Variations des impôts différés ou latents

NATURE	Début exercice		Variations		Fin d'exercice	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
Provisions réglementées						
Subventions d'investissements						
Charges non déd. temporairement						
Css- organic					1658.08	
Produits non taxables temporairement						
- plus values nettes à court terme						
- plus values de fusion						
-plus-values à long terme différées						
Charges déduites						
(ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisés					1658.08	
BASES						
Eléments à imputer						
Déficits reportables fiscalement						
Amortissements différés						
Moins-values à long terme						
Autres						
BASES						
Impôt société correspondant (34,43 %)					570.87	
Accroissement / Allègements de la dette future des impôts	0	0	0	0	570.87	0

VERVILIA

Charges à payer	2014 /12	2013/12
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9 699 329	9 821 529
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 865	44 142
Dettes fiscales et sociales	70 044	2 572
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	9 792 238	9 868 243

POSTES DU BILAN	Montants concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la société à un lien de participation
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts filiales		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Capital souscrit appelé non versé		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	1 012 571.52	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 700	
Autres dettes		
Produits d'exploitation		
Charges d'exploitation		
Produits financiers		
Autres produits financiers		
Charges financières		
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		

VERVILIA

ÉTAT DES CRÉANCES ET DES DETTES

✓ Etat des créances

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 759	1 759	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	3 808	3 808	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
Total des créances	5 567	5 567	

✓ Etat des dettes

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit à un an maxi	40 614	40 614		
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit à + de un an	9 658 713	185 477	2 031 299	7 441 937
Emprunts et dettes financières divers	1 012 571	1 012 571		
Fournisseurs et comptes rattachés	22 865	22 865		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices	21 527	21 527		
Taxe sur la valeur ajoutée	46 590	46 590		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	1 927	1 927		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes (dont dettes relatives à des				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	10 804 809	1 331 573	2 031 299	7 441 937

VERVILIA

INDIENNEZ VOS RÔLES DE CONVERSION

Néant.

POSTES CONCERNES	ACTIF			PASSIF
	Montant brut	Compensé par couverture de change	Provision	Montant net
Acomptes sur immobilisations				
Prêts				
Autres créances immobilisées				
Créances d'exploitation				
Créances diverses				
Dettes financières				
Dettes d'exploitation				
Dettes sur immobilisations				
Autres				
TOTAL				

INDIENNEZ VOS RÔLES DE LA DÉPENSE FINANCIÈRE

Néant.

✓ Crédit-bail

IMMOBILISATIONS ET CREDIT-BAIL	Coût d'entrée (1)	Dotations aux amortissements (2)		Valeur nette
		De l'exercice	cumulées	
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL				

VERVILIA

✓ Location financière

ENGAGEMENTS DE CREDIT-BAIL	Redevances payées		Redevances restant à payer			Total	Prix d'achat résiduel
	De l'exercice	Cumulées	Jusqu'à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans		
Terrains							
Constructions							
Installations techniques, ...							
Autres immo corporelles							
Immobilisations en cours							
TOTAL							

Néant.

Il n'y a pas d'effectif sur la société Vervi'lia.

Catégories	Effectif moyen salarié (1)		Effectif moyen mis à disposition (1)		Total (1)	
	2014 /12	2013 /12	2014 /12	2013 /12	2014 /12	2013 /12
Ingénieurs et Cadres						
Agents de maîtrise						
Employés et techniciens						
Administratifs						
Total						

Néant.

VERVILIA

	2014 /12	2013 /12
Résultat fiscal de droit commun	64 580	0
Taux d'imposition	33.33%	33.33%
Charge d'impôt Société en l'absence d'intégration fiscale	21 532	0
Produits et charge d'intégration fiscale (crédits d'impôt déduits sauf CICE)		
CICE-Crédit d'impôt compétitivité emploi		
Rappels fiscaux et contributions sur les dividendes		
Contribution filiales		
PRODUIT ET CHARGE NETS D'IMPOT SOCIETE	21 532	0

(+) produit / (-) charge

Nature	2014 /12	2013 /12
Produits financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS		
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	453 026	284 161
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES		
TOTAL GENERAL	((453 026))	((284 156))

VERVILIA

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Néant.

Nature	2014 /12	2013 /12
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
- Débits et pénalités perçus sur marchés		
- Pénalités		
- Rappel d'impôts et de charges		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
- Cession des immobilisations		
- Autres		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
- Reprise provisions exceptionnelles		
- Reprise amortissements dérogatoires		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES		
TOTAL GENERAL		

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Rubriques	2014 /12			2013/12
	France	Export (1)	Total	Total
Ventes de marchandises				
Ventes de produits finis				
Production vendue de services	1 036 297		1 036 297	258 483
TOTAL	1 036 297		1 036 297	258 483

(1) : l'exportation indirecte comprend les prestations facturées à des clients français qui ont des marchés à l'export

VERVILIA

Néant.

✓ Engagements donnés

ENGAGEMENTS DONNES	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
Avals :						
Cautions :						
Garanties :						
Autres :						
TOTAL						

✓ Engagements reçus

ENGAGEMENTS RECUS	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
Avals :						
Cautions :						
Garanties :						
Autres :						
TOTAL						

VERVILIA

✓ Dettes garanties par des sûretés réelles

Postes concernés	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs comptables nettes des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
TOTAL			

✓ Concours bancaires court terme

Type de concours	Autorisation	Utilisation
Découverts et/ou crédit de trésorerie	Néant	Néant
Lignes de garanties sur les marchés (publics, privés)	Néant	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : VERVI'LIA SAS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12				
Adresse de l'entreprise 2 AVENUE FRANCOIS MITTERRAND 93210 LA PLAINE SAINT DENIS		Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET* 5 3 9 7 1 3 2 4 8 0 0 0 1 8		Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N clos le, 31122014				
		N-1 31122013				
		Brut 1				
		Amortissements, provisions 2				
		Net				
		Net				
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC			
		Frais de développement * CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG			
		Fonds commercial (1) AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO			
		Constructions AP	11 229 011 AQ	821 028	10 407 982	11 023 332
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles AT	AU			
		Immobilisations en cours AV	AW			
		Avances et acomptes AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT			
		Autres participations CU	CV			
		Créances rattachées à des participations BB	BC			
		Autres titres immobilisés BD	BE			
		Prêts BF	BG			
		Autres immobilisations financières* BH	BI			
TOTAL (II) BJ		11 229 011 BK	821 028	10 407 982	11 023 332	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM			
		En cours de production de biens BN	411 000 BO	411 000	149 000	
		En cours de production de services BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis BR	BS			
		Marchandises BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	1 759 BY	1 759		
		Autres créances (3) BZ	3 808 CA	3 808	7 234	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE			
	Disponibilités CF	58 664 CG	58 664	182 263		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI				
	TOTAL (III) CJ	475 232 CK	475 232	338 497		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		11 704 243 IA	821 028	10 883 214	11 361 829	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an CR			
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		VERVI 'LIA SAS		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 37 000)	DA	37 000	37 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	15	(3 407)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	41 390	3 422	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	78 405	37 015
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	1 012 572	1 456 572	
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO	1 012 572	1 456 572	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	9 699 328	9 821 528	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	22 865	44 142	
	Dettes fiscales et sociales	DY	70 044	2 572	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA				
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	9 792 238	9 868 242	
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	10 883 214	11 361 829	
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Écart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	9 792 238	84 300		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Exercice N			Exercice (N - 1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
Désignation de l'entreprise : VERVI ' LIA SAS					Néant <input type="checkbox"/> *		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC		
	Production vendue	biens * services *	FD		FE	FF	
			FG	1 036 297	FH	FI	1 036 297
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 036 297	FK	FL	1 036 297	258 483
	Production stockée*				FM	262 000	149 000
	Production immobilisée*				FN		8 697 040
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP		
	Autres produits (1) (11)				FQ	2	2
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 298 299
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	164 872	8 610 725
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	2 128	543
	Salaires et traitements*				FY		
	Charges sociales (10)				FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*		GA	615 350	205 679
			- dotations aux provisions*		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
	Autres charges (12)				GE	2	1
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	782 351	8 816 948
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	515 948	287 578
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		5
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)					GP		5
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	453 026	284 161
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)					GU	453 026	284 161
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(453 026)	(284 157)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	62 922	3 422

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>VERVI 'LIA SAS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N	Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	21 532		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 298 299	9 104 530	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 256 909	9 101 109	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	41 390	3 422	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont	produits de location immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
		- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	26 699	15 721	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(9) Dont transferts de charges	A1			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):	Exercice N				
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N				
	Charges antérieures	Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		2		
						3		
						4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CZ	D8	D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	KD	KE	KF		
CORPORELLES	Terrains			KG	KH	KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ	11 229 011	KK	KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN	KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants M2	KP		KQ	KR
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3	KS	KT	KU	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	KW	KX	
		Matériel de transport*			KY	KZ	LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	LC	LD	
	Emballages récupérables et divers *			LE	LF	LG		
	Immobilisations corporelles en cours			LH	LI	LJ		
	Avances et acomptes			LK	LL	LM		
	TOTAL III			LN	11 229 011	LO	LP	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G	8M	8T	
		Autres participations			8U	8V	8W	
Autres titres immobilisés			IP	IR	IS			
Prêts et autres immobilisations financières			IT	IU	IV			
TOTAL IV			LQ	LR	LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	11 229 011	ØH	ØJ		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence
				1		3		4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN	CØ	DØ	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO	LV	LW	IX	
CORPORELLES	Terrains			IP	LX	LY	LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ	MA	MB	11 229 011	MC
		Sur sol d'autrui		IR	MD	ME		MF
		Inst. gales, agencés et am. des constructions			IS	MG	MH	MI
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT	MJ	MK	ML
		Inst. gales., agencés, aménagements divers			IU	MM	MN	MO
		Matériel de transport			IV	MP	MQ	MR
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier			IW	MS	MT	MU
	Emballages récupérables et divers *			IX	MV	MW	MX	
	Immobilisations corporelles en cours			IY	MZ	NA	NB	
Avances et acomptes			NC	ND	NE	NF		
TOTAL III			IV	NG	NH	11 229 011	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ	ØU	M7	ØW	
	Autres participations			IØ	ØX	ØY	ØZ	
	Autres titres immobilisés			I1	2B	2C	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières			I2	2E	2F	2G	
	TOTAL IV			I3	NJ	NK	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	ØK	ØL	11 229 011	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise VERVI'LIA SAS

Néant *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY	EL	EM	EN
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	PF	PG	PH
Terrains		PI	PJ	PK	PL
Constructions	Sur sol propre	PM	PN	PO	PQ
	Sur sol d'autrui	PR	PS	PT	PU
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV	PW	PX	PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	QA	QB	QC
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	QE	QF	QG
	Matériel de transport	QH	QI	QJ	QK
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	QM	QN	QO
	Emballages récupérables et divers	QP	QR	QS	QT
TOTAL III		QU	QV	QW	QX
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	ØP	ØQ	ØR

Immobiliations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5			N6	
Autres immob. incor- porelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9			Q1	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7			Q8	
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5			R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3			S4
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1			T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8			T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6			U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4			V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2			W3
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9			X1
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7			X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL				NM					NO
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU			NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)				NZ

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise VERVI'LIA SASNéant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA	IB	IC	ID
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE	IF	IG	IH
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UU	UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.1

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an		
				1		2		3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA								
	Autres créances clients	UX	1 759		1 759					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée* UO	ZI								
	Personnel et comptes rattachés	UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	3 808		3 808				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN							
		Divers	VP							
	Groupe et associés (2)	VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR								
	Charges constatées d'avance	VS								
	TOTAUX		VT	5 568	VU	5 568	VV			
RENOIS	(1) Montant des	VD								
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		
				1		2		3		
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y								
Autres emprunts obligataires (1)		7Z								
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	40 615		40 615					
	à plus d'1 an à l'origine	VH	9 658 714		9 658 714					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A								
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	22 865		22 865					
Personnel et comptes rattachés		8C								
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D								
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	21 527		21 527					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	46 590		46 590					
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 927		1 927					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J								
Groupe et associés (2)		VI								
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K								
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ								
Produits constatés d'avance		8L								
TOTAUX		VY	9 792 238	VZ	9 792 238					
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	31 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL					
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	600 229	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : VERVI 'LIA SAS						Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 31122014		
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible*		à réintégrer :	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE					
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW			
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*									
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)									
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %							
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions							
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)									
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	1 658			
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		MS				
						TOTAL I		64 580		
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs							
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %									
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*									
	Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A) XA		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*									
	Majoration d'amortissement*									
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)		K9	Entreprises nouvelles (44 sexties)		L2	Jeunes entreprises innovantes (44 septies A)		L5
		Pôle de compétitivité (44 undecies)		L6	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 209C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA
		Zone franche urbaine (44 octies, octies A)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodécies)		IF	Zone franche d'activité (44 quaterdecies)		XC
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)										
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé						Créance dérogée par le report en arrière du déficit		ZI) XG	
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						bénéfice (I moins II)		XI	64 580	
						déficit (II moins I)				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*								ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XN	64 580	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise VERVI 'LIA SAS		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4-K5)		K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} bis A1, 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} bis A1, 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTALUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
	↓ ligne W1	↓ ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du code des Transports) (case à cocher)	xu	<input type="checkbox"/>
---	-----------	--------------------------

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise VERVI'LIA SAS										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(3 407)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB						
							- Autres réserves	ZD					
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	3 422			Dividendes		ZE					
	Prélèvements sur les réserves	ØE				Autres répartitions		ZF					
	TOTAL I	ØF	15			Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZG			15		
DISTRIBUTIONS (Article 235ter ZCA)													
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235ter ZCA au titre de l'exercice										XV			
RENSEIGNEMENTS DIVERS													
										Exercice N :		Exercice N - 1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance				YT	108 267		8 589 658					
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris et de copropriété en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ								
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	4 363		4 309					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV	47 667		14 277					
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	4 575		2 482					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	164 872		8 610 725					
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	470		543					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS			9Z	1 658							
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	2 128		543					
T. V. A.	- Montant de la T. V. A. collectée				YY	207 568		2 200 886					
	- Montant de la T. V. A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	35 569		51 156					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2012) *				ØB								
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS								
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : ; handicapés : ;)				YP								
	- Effectif affecté à l'activité artisanale				RL								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%		%				
- Numéro du centre de gestion agréé *	XP				- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)				Si oui cocher 1 Sinon 0				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL					
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO					
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : VERVI'LIA SAS

Néant ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		②	③	④	⑤	⑥
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
			19 %	15 % ou 16 %	0 %	
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+			
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+			
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+			
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+			
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice				
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑫

CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑬

CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑭

(A)

(B)
(ventilation par taux)

(C)

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **VERVI ' LIA SAS**

Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 16 % ❷.

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0 bis* du CGI) ❶ *.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 MC (art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ❶ *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 16 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ❸	Solde des moins-values à 16 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col ❷=❷+❸+❹-❺-❻
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ❸	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ❹	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ❺		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : VERVI 'LIA SAS					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	<ul style="list-style-type: none"> - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés 	4				
		5				
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°,6°,7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

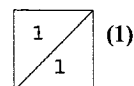
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : VERVI 'LIA SAS		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01012014 et clos le : 31122014		Durée en nombre de mois 12	
I Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises		OA	
Production vendue – Biens		OB	
Production vendue – Services		OC	1 036 297
Production stockée		OD	262 000
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial		OF	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		OH	2
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Retrécissements sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 1		OM	1 298 299
II Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)			
Achats de marchandises (droits de douane compris)		ON	
Variation de stocks (marchandises)		OO	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)		OP	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)		OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances		OR	164 872
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.		OS	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		OW	2
Abandons de créances à caractère commercial		OX	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		OY	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.		OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
TOTAL 2		OJ	164 874
III Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		TOTAL 1 - TOTAL 2	OG 1 133 426
IV Contribution sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)		SA	1 133 426
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n° 1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE		EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE		GX	
Période de référence	GY	/	/
Date de cessation	HR	/	/
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.			
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.			

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)Néant *

EXERCICE CLOS LE 31122014 N° SIRET 5 3 9 7 1 3 2 4 8 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE VERVI'LIA SAS

ADRESSE (voie) 2 AVENUE FRANCOIS MITTERRAND

CODE POSTAL 93210 VILLE LA PLAINE SAINT DENIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	37 000
---	----	---	--	----	--------

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	
---	----	--	--	----	--

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination ARTELIA BATIMENT & INDUSTRIE

N° SIREN (si société établie en France) 310635032 % de détention 100 Nb de parts ou actions 37 000

Adresse : N° 2 Voie AVENUE FRANCOIS MITTERRAND

Code Postal 93210 Commune LA PLAINE SAINT DENIS Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1
1

(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122014

N° SIRET 5 3 9 7 1 3 2 4 8 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE VERVI'LIA SAS

ADRESSE (voie) 2 AVENUE FRANCOIS MITTERRAND

CODE POSTAL 93210 VILLE LA PLAINE SAINT DENIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>	Code Postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
						Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>	Code Postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
						Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>	Code Postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
						Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>	Code Postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
						Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>	Code Postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
						Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>	Code Postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
						Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>	Code Postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
						Pays	<input type="text"/>

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

VERVI'LIA SAS

Société par Actions Simplifiée au capital de 37.000 €
2, avenue François Mitterrand - 93210 LA PLAINE SAINT-DENIS
RCS BOBIGNY 539 713 248

-- ✧ --

DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE DU 16 JUIN 2015

PROCES-VERBAL

L'an deux mille quinze, le mardi 16 juin à onze heures

La Société **ARTELIA Bâtiment & Industrie**, société par actions simplifiée au capital de 4.000.000 €, immatriculée au RCS de Bobigny 310 635 032, domiciliée au 2 avenue François Mitterrand, 93210 La Plaine Saint-Denis représentée par Monsieur Tristan LEGENDRE, en sa qualité de Directeur Général,

Actionnaire unique de la Société VERVI'LIA, SAS ("Société"),

Après avoir exposé que :

Le Président a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2014 et le rapport de gestion sur l'activité de la société au cours de cet exercice.

Les comptes annuels et le rapport de gestion ont été tenus à la disposition du commissaire aux comptes, lequel a établi son rapport.

Les documents lui ont été adressés, et l'inventaire tenu à sa disposition dans les délais réglementaires.

A pris les décisions ci-après relatives :

- à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ;
- à l'affectation du résultat ;
- à la constatation des conventions visées à l'article L. 227-10 du code de commerce ;
- au renouvellement de mandat du Président ;
- à la constatation de la démission des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant et à la nomination des nouveaux Commissaires aux comptes titulaire et suppléant,
- aux pouvoirs.

Première décision

L'actionnaire unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport général du Commissaire aux Comptes, relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, approuve ces comptes, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice d'un montant de 41.389,98 €.

L'actionnaire unique approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion.



Deuxième décision

L'actionnaire unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à un montant de 41.389,98 € au report à nouveau de la façon suivante :

- Affectation à la réserve légale..... 2 070 €
- Report à nouveau 39.319.98 €

Troisième décision

L'actionnaire unique fait mention qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 dernier alinéa du Code de Commerce n'est intervenue sur l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Quatrième décision

L'actionnaire unique, prenant acte de l'expiration des fonctions de Président de M. Tristan LEGENDRE, décide de le renouveler dans ses fonctions jusqu'à l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Cinquième décision

L'actionnaire unique prenant acte de la démission des Commissaires aux comptes titulaire, le Cabinet Constantin & Associés, et suppléant, le Cabinet CISANE en date du 11 juin 2015 décide de nommer en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, à compter de ce jour, le Cabinet DELOITTE & ASSOCIES sis 81, boulevard de Stalingrad - BP 81284 - 69608 VILLEURBANNE Cedex et le Cabinet BEAS sis 195, avenue Charles de Gaulle - 92200 NEUILLY, en qualité de Commissaire aux comptes suppléant, pour une durée de six exercices s'achevant avec l'approbation des comptes clos au 31/12/2020.

Les Commissaires aux comptes ont fait connaître par avance à la société qu'ils accepteraient leurs fonctions.

Sixième décision

L'actionnaire unique délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

* *

*

De ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal, qui a été signé par l'actionnaire unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'Actionnaire unique

Tristan LEGENDRE

